Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

La Communauté de communes recrute

RESPONSABLE DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MODALITÉS CONTRACTUELLES

• Si vous êtes fonctionnaire ou lauréat de concours : par voie statutaire,
• Si vous n'êtes pas fonctionnaire : en CDD de droit public renouvelable avec la perspective d'un CDI à l'issue d'une période de 6 ans.

CONTEXTE ET MISSIONS

En tant que service ressources, le service Finances participe activement à la définition de la politique financière de la collectivité, par la production d'outils de suivi et d'évaluation nécessaire à la bonne exécution budgétaire.

Le service finance collabore ainsi étroitement avec le Directeur Général des Services, la Directrice Générale Adjointe et le contrôleur de gestion participant activement à la déclinaison opérationnelle des projets de la mandature.

Votre mission au sein de l'équipe ?
• Superviser et contrôler les budgets attribués
• Soutenir et appuyer le Directeur Finances sur les éléments budgétaires (BP, CA, CG)
• Superviser et contrôler l'activité des 3 gestionnaires comptables sous votre responsabilité
• Préparation des documents pour les instances officielles (délibérations, décisions, conventions, etc.)
• Créer les tiers fournisseurs et les cartes achats
• Gérer les admissions en non valeur.

VOTRE PROFIL

Titulaire d'un bac+2 en comptabilité (minimum), vous disposez d'une expérience confirmée en comptabilité publique.

Découvrez la CCPAVR !

Située dans le département de l'Eure, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle est nichée au cœur de la Normandie, ce territoire conjugue tradition et modernité pour offrir à ses habitants et visiteurs un cadre de vie et des services de qualité. Avec une attention particulière portée à la préservation de son environnement naturel.

Grâce à ses initiatives variées, elle s'impose comme un acteur essentiel du dynamisme économique et social de la région, tout en préservant son identité et son caractère unique.

- Vous connaissez le statut de la Fonction Publique
- Vous êtes pédagogue et bon communiquant
- Vous maîtrisez les règles d'élaboration et de suivi budgétaire
- Vous avez le sens des priorités
- Vous disposez de qualités d'analyse, de synthèse et d'anticipation

RÉMUNÉRATION

• Vous êtes fonctionnaire ?
Recrutement en catégorie B sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux par voie de mutation (ou détachement si autre fonction publique)
+ ISFE mensuel
+ CIA annuel d'un montant max. de 1560€ brut (en fonction de votre date d'arrivée et de l'atteinte des objectifs)

• Vous n'êtes pas fonctionnaire ?
Vos années d'expérience sont prises en compte pour déterminer le niveau de votre rémunération.
+ s'ajoutera une prime mensuelle fixe (IFSE) ainsi qu'une prime annuelle (CIA) selon les modalités ci-dessus.

• Vous avez des enfants à charge ?
Que vous soyez fonctionnaire ou non, si l'autre parent ne le perçoit pas, vous pourrez bénéficier du SFT (supplément familial de traitement)

MODALITÉS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

- Des modalités de travail favorable à un équilibre vie professionnelle/vie personnelle : 25 jours de congés/an + 6 jours de RTT + 2 jours de fractionnement (soumis à condition)
- Rythme de 36h/semaine sur 5 jours
- Télétravail 1 jour/semaine (après 6 mois d'ancienneté)
- Formation continue tout au long de votre carrière
- Participation à la mutuelle (sous condition de labellisation) et à la prévoyance (7€/mois)
- Prestations sociales individuelles par adhésion optionnelle à l'amicale du personnel (sorties, cadeaux de noël, tarif réduit sur des activités du territoire, etc.)

Postuler
Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur Le Président de la CCPAVR, Monsieur Francis Courel, avec :
- votre CV
- votre lettre de motivation

Envoyer
recrutement@ccpavr.fr

Limite de candidature

31/10/2024

PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes